



CDIF

RÉUNION DU 02 OCTOBRE 2018

Présents : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA – FARGEON - LACOUR - PLASSART.

Excusé : M. VALETTE.

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.6.1.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessous de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

CHAMPIONNAT

U15

Journée du 29 septembre 2018

D3B

EZANVILLE ECOUEN US

D5A

SAINT BRICE FC4
JOUY LE MOUTIER FC2

MONTMAGNY SP2
PERSAN US 03 2

D5B

ENT BEAUMONT MOURS

FRANCONVILLE FC3

EAUBONNE CSM3



COUPE

CVO CREDIT MUTUEL U17 **Journée du 30 septembre 2018**

SURVILLIERS AVENIR

NEUVILLE SUR OISE

EZANVILLE ECOUEN US

GOUSSAINVILLE FC

PARISIS FC

CVO CREDIT MUTUEL CDM **Journée du 30 septembre 2018**

DOMONT FC

EAUBONNE CSM

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).
Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS
NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.
<https://fmi.fff.fr/assistance/>